



Vers l'adoption d'une stratégie nationale pour la littératie financière

Étape 1 : Renforcer la littératie financière des aînés



*Vers l'adoption d'une stratégie nationale
pour la littératie financière*

***Étape 1 : Renforcer la littératie
financière des aînés***

Plan directeur proposé

Juin 2014

Le gouvernement du Canada dirige l'élaboration d'une stratégie nationale pour la littératie financière. Cette stratégie vise à renforcer les connaissances, les compétences et la confiance dont les Canadiens ont besoin pour prendre des décisions financières responsables tout au long de leur vie. La première étape de la stratégie nationale ciblera les aînés, qui ont été retenus parmi les groupes prioritaires de cette initiative.

Le plan directeur proposé sollicite les commentaires de tous les Canadiens sur les moyens d'améliorer la littératie financière des aînés et des personnes approchant cette étape de la vie. Nous vous saurions gré de nous faire part de vos opinions concernant les questions posées dans le présent document, en précisant si vous répondez pour le compte d'une organisation ou à titre individuel.

Suite à ce processus consultatif, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada mettra au point la stratégie en matière de littératie financière destinée aux aînés canadiens à l'automne 2014.

Invitation à formuler des commentaires

Nous encourageons les lecteurs à envoyer leurs commentaires par voie électronique d'ici le 15 juillet 2014 à consult@acfc.gc.ca. Vous pouvez aussi envoyer vos commentaires par écrit avant cette date à :

Mme Jane Rooney
Chef du développement de la littératie financière
Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9
Télécopieur : 613-941-1436
Téléscripteur : 1-866-914-6097 / 613-947-7771

En donnant suite au présent document, vous consentez à ce que la totalité ou une partie de votre réponse puisse être rendue publique et affichée sur le site Web de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC). Au besoin, les commentaires soumis peuvent être révisés pour en retirer l'information de nature délicate. Si vous affichez la totalité ou une partie de votre réponse sur votre site Web, vous consentez à ce que l'ACFC affiche éventuellement votre réponse au complet ou en partie sur son site Web, ou fournisse un lien pour accéder directement à votre site Web.

L'ACFC pourrait vouloir citer des auteurs de commentaires ou résumer des commentaires dans ses documents publics, et afficher les commentaires au complet ou en partie sur son site Web. Veuillez indiquer clairement si vous souhaitez que l'ACFC :

- ne divulgue pas votre identité lorsqu'elle affiche ou résume vos commentaires, ou vous cite;
- ne divulgue pas vos commentaires, en tout ou en partie, dans ses documents publics.

Les personnes qui formulent des commentaires doivent savoir qu'une fois reçus par l'ACFC, ils sont assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information* et peuvent être divulgués conformément aux dispositions de ladite loi.

Table des matières

Introduction	1
Mobiliser les Canadiens dans tout le pays	5
Les aînés du Canada : une population croissante et diversifiée	7
Le paysage actuel de la littératie financière	9
Plan directeur proposé pour renforcer la littératie financière des aînés	11
But 1 : Amener davantage de Canadiens à se préparer financièrement pour leurs vieux jours	12
But 2 : Donner aux aînés les moyens de planifier et de gérer leurs affaires financières	13
But 3 : Mieux faire comprendre les prestations publiques aux aînés	15
But 4 : Offrir d'autres outils pour lutter contre l'exploitation financière des aînés	16
Mesure des progrès	19

Introduction

« Dans un marché financier de plus en plus complexe, la littératie financière joue un rôle clé en aidant les aînés à prendre de meilleures décisions financières. Lorsque les aînés ont accès aux outils dont ils ont besoin pour prendre ces décisions, ils améliorent leur situation financière personnelle, et cela profite en plus à l'économie dans son ensemble. »

~ L'honorable Kevin Sorenson, ministre d'État (Finances)

« Le gouvernement du Canada s'engage à améliorer la vie des aînés sur plusieurs plans, dont celui de la littératie financière. Il s'agit là d'une compétence de vie essentielle pour tout le monde, mais plus particulièrement pour les personnes âgées, qui ont des préoccupations financières uniques. »

~ L'honorable Alice Wong, ministre d'État (Aînés)

La littératie financière est une compétence de vie essentielle pour tous les Canadiens. À cette étape de leur vie, les aînés et les personnes approchant l'âge de la retraite font souvent face à des défis financiers qui leur sont propres. Peu importe qu'ils travaillent encore, préparent une retraite entière ou partielle, ou soient déjà à la retraite, les aînés sont appelés à prendre des décisions importantes concernant leur argent.

La littératie financière, c'est le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables.

Les aînés pourraient poser les questions suivantes :

- Comment m'assurer que mon épargne suffira à mesure que je vieillis?
- À quelles prestations gouvernementales ai-je droit?
- Quel sera l'effet de l'impôt sur mon revenu lorsque je serai à la retraite, pleinement ou partiellement?
- À qui puis-je faire confiance pour m'aider à gérer mes affaires financières à mesure que je vieillis, surtout si ma capacité mentale ou physique diminue?

Les personnes approchant l'âge de la retraite pourraient poser les questions suivantes :

- Quand et comment devrais-je planifier pour ma retraite?
- Quelle fraction de mon revenu de retraite proviendra du système de pensions publiques?
- Sera-t-il nécessaire que j'aie un revenu supplémentaire à la retraite ou devrais-je épargner encore davantage maintenant?

Les lacunes en littératie financière ont rendu certains Canadiens âgés vulnérables à une variété de problèmes, qui vont de la difficulté à gérer leurs finances au risque d'être victime de fraude ou d'autres types d'exploitation financière, en passant par l'épuisement de l'épargne-retraite.

Par conséquent, le gouvernement du Canada a fait des aînés un groupe prioritaire, et il axera la première étape de l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de littératie financière sur eux.

Aller de l'avant par étapes

Pour parvenir de façon notable à améliorer la littératie financière de tous les Canadiens, de nombreuses personnes et organisations devront travailler en collaboration pendant plusieurs années. Étant donné que les différents segments de la population ont des besoins différents en littératie financière, la stratégie nationale envisagée devra suivre une approche progressive, et chaque étape ciblera l'intervention

Tous les Canadiens devraient avoir une vie sécuritaire et confortable pendant leurs vieux jours, et c'est pourquoi il est si important de renforcer la littératie financière des aînés. En améliorant leur littératie financière, nous les aiderons à prendre de bonnes décisions concernant la gestion et la protection de leurs finances.

sur les besoins propres à chaque groupe. Les aînés seront le premier groupe ciblé, mais les programmes et les initiatives destinés à d'autres groupes ne seront pas mis en attente. Au contraire, chaque étape de la stratégie nationale insistera tout particulièrement sur la collaboration et la coordination des efforts selon un plan d'action, pour obtenir de meilleurs résultats, et ce, pour chaque segment de la population.

Étape 1 : Les aînés

Dans le Plan d'action économique de 2013, le gouvernement fédéral s'est engagé à collaborer « avec les intervenants en vue de mieux comprendre les défis particuliers que doivent relever les aînés et, sous la direction du chef du développement de la littératie financière, il mettra en œuvre une stratégie en matière de littératie financière tenant compte des besoins particuliers des aînés ».

Le gouvernement demande maintenant à tous les Canadiens de suggérer des moyens de promouvoir la littératie financière des aînés et des personnes approchant cette étape de la vie. Dans le présent document, nous proposons un plan directeur pour la littératie financière des aînés. Les commentaires que nous recueillerons à ce sujet aideront le chef du développement de la littératie financière à mettre au point une stratégie complète pour la littératie financière des aînés. Il s'agira de la première étape d'une stratégie sur la littératie financière pour tous les Canadiens. Suite à ce processus de consultation,

l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) publiera la stratégie destinée aux aînés à l'automne 2014.

La stratégie en matière de littératie financière pour les aînés sera régulièrement actualisée afin d'y intégrer l'information nouvelle et les initiatives prévues par les intervenants qui jouent un rôle actif dans sa mise en œuvre.

Étape 2 : Les autres groupes prioritaires

Bien que la stratégie nationale complète en matière de littératie financière vise à procurer des avantages à tous les Canadiens, et que les recherches aient révélé des lacunes importantes dans la littératie

financière de tous les segments de la population, nous avons identifié les groupes prioritaires suivants, en raison des défis et des obstacles plus nombreux avec lesquels ils sont aux prises.

Les Canadiens à faible revenu

Plus de 4,7 millions de Canadiens ont un faible revenu. Selon l'Enquête canadienne sur les capacités financières et d'autres travaux de recherche, les Canadiens à faible revenu sont parmi ceux dont le niveau de littératie financière est le plus bas. Les organismes qui offrent des services aux personnes à faible revenu préconisent l'éducation liée à la littératie financière pour aider ces Canadiens à mieux gérer leurs activités financières courantes et à se sortir de la pauvreté.

Les Autochtones

De nombreux Autochtones dans tout le Canada vivent dans des conditions défavorables et ont des difficultés dans tous les domaines de la littératie financière. Dans son étude *La littératie financière chez les Autochtones au Canada : Enjeux et orientations*, Dominique Collin déclare : « À bien des égards, les Autochtones sont confrontés, en matière de littératie financière, à peu près aux mêmes défis que les personnes à faible revenu et les populations éloignées au Canada. À ces défis s'ajoutent toutefois le poids d'obstacles culturels et structurels qui leur sont propres, et les pressions supplémentaires suscitées par la perspective, à peine concevable jusqu'à présent, de pouvoir participer à la vie financière du pays après en avoir été exclus pendant des générations¹. »

Les nouveaux arrivants au Canada

Des milliers de personnes immigreront au Canada chaque année. L'Enquête canadienne sur les capacités financières semble indiquer qu'en comparaison avec les personnes nées au Canada et les résidents canadiens de longue date, les nouveaux arrivants sont moins susceptibles d'accéder à des services financiers de base et sont moins sûrs d'eux lorsqu'ils prennent des décisions financières concernant des produits et des services, parce qu'ils ont du mal à comprendre un système financier étranger. Ils sont également susceptibles d'éprouver des difficultés financières pendant qu'ils s'adaptent à leur nouvelle vie au Canada.

La littératie financière jouera un rôle important dans l'amélioration des perspectives économiques des membres de ces groupes vulnérables ou désavantagés. Les besoins et les défis liés à la littératie financière des personnes appartenant à ces groupes

évolueront à mesure qu'elles franchiront différentes étapes de la vie, comme c'est le cas des membres de la population canadienne en général.

Étape 3 : Les enfants, les jeunes et les adultes

En 2015, la chef du développement de la littératie financière, de concert avec les organisations et les personnes intéressées, élaborera des stratégies pour deux groupes : les enfants et les jeunes; et les adultes. L'Enquête canadienne sur les capacités financières, menée pour la première fois en 2009, sera répétée en 2014. Les résultats apporteront un éclairage sur les lacunes des adultes en littératie financière, et sur les changements qui ont pu se produire depuis la réalisation de la première enquête.

Durant le déroulement de cette enquête, nous suivrons de près les initiatives qui visent à répondre aux besoins des enfants et des jeunes en matière de littératie financière, y compris les nouveautés

dans les programmes scolaires partout au Canada, afin d'aider à façonner la stratégie pour les jeunes Canadiens.

Sept provinces participeront au volet de la littératie financière du Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 2015, qui évaluera la capacité financière des élèves de 15 ans. Les résultats de cette étude fourniront aussi des données importantes en prévision des mises à jour de la stratégie pour les enfants et les jeunes.

Mobiliser les Canadiens dans tout le pays

Pour renforcer la littératie financière de tous les Canadiens, dont les aînés, il est essentiel de mobiliser tous les segments de la société, y compris :

- les particuliers et les familles;
- les gouvernements (fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux);
- les fournisseurs de services financiers;
- les organismes communautaires et bénévoles;
- les employeurs et les syndicats;
- les associations industrielles et professionnelles;
- les agences de conseil en crédit;
- les éducateurs.

Comme il est indiqué précédemment, ce processus de consultation publique vise à recueillir les points de vue des aînés et d'autres parties intéressées sur la première étape de la stratégie nationale pour la littératie financière. De plus, divers moyens sont proposés pour faire participer les Canadiens et les organisations à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale :

- Le Comité directeur national sur la littératie financière réunira des experts et des chefs de file qui feront la promotion de la stratégie nationale et amèneront de vastes publics à contribuer à ses buts et objectifs. La première réunion du Comité directeur est prévue pour le milieu de l'année 2014.
- Une conférence nationale sur la littératie financière se déroulera en novembre 2014. Elle réunira des organismes et des experts s'intéressant à la littératie financière, afin d'échanger des connaissances et des pratiques exemplaires qui contribueront à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de littératie financière pour tous les Canadiens.
- La chef du développement de la littératie financière, nommée par le gouvernement du Canada en avril 2014, travaillera avec les organisations et les personnes intéressées pour discuter des activités liées à la littératie financière qui conviennent aux aînés, et en assurer la coordination. Cette concertation facilitera la mise au point d'une stratégie complète en matière de littératie financière pour les aînés à l'automne 2014. Il s'agira de la première étape de la stratégie nationale pour tous les Canadiens.

- La chef du développement de la littératie financière sollicitera les opinions des réseaux d'éducation financière établis partout au Canada, et des experts à titre individuel. Par exemple, les chercheurs dans le domaine du vieillissement pourraient offrir des points de vue sur des questions comme la capacité physique et mentale décroissante de certains aînés, qui pourraient éclairer les initiatives dont l'objectif est d'aider les aînés dans leur gestion financière et leur prise de décision.
- Une base de données nationale de ressources en littératie financière, un outil interactif hébergé sur le site Web de l'ACFC, comprendra une liste de l'information et des ressources offertes par les organisations dans tout le Canada. Ce guichet unique permettra aux personnes qui cherchent à renforcer leurs connaissances et leurs compétences financières de trouver des documents et d'autres ressources offerts par diverses organisations à travers le Canada. Il permettra aussi aux organisations qui fournissent des services liés à la littératie financière de repérer les ressources et les partenariats susceptibles de renforcer leurs propres programmes ou ressources en matière de littératie financière. L'ACFC lancera la base de données à l'automne 2014.

Les aînés du Canada : une population croissante et diversifiée

Qui sont les aînés du Canada?

Les Canadiens vivent plus longtemps et sont plus actifs que jamais. Le Canadien moyen qui a atteint l'âge de 65 ans en 2013 peut s'attendre à vivre jusqu'à l'âge de 86 ans, soit environ cinq années de plus que l'espérance de vie du Canadien moyen qui a eu 65 ans en 1970.

La population du Canada âgée de 65 ans et plus augmente rapidement : elle représentait 15,3 p. 100 de la population en 2013, et d'ici 2036 elle constituera près de 25 p. 100 de la population².

Par conséquent, la population actuelle des aînés est bien différente de celle d'il y a 30 ou 40 ans.

Incidence du point de vue de la littératie financière

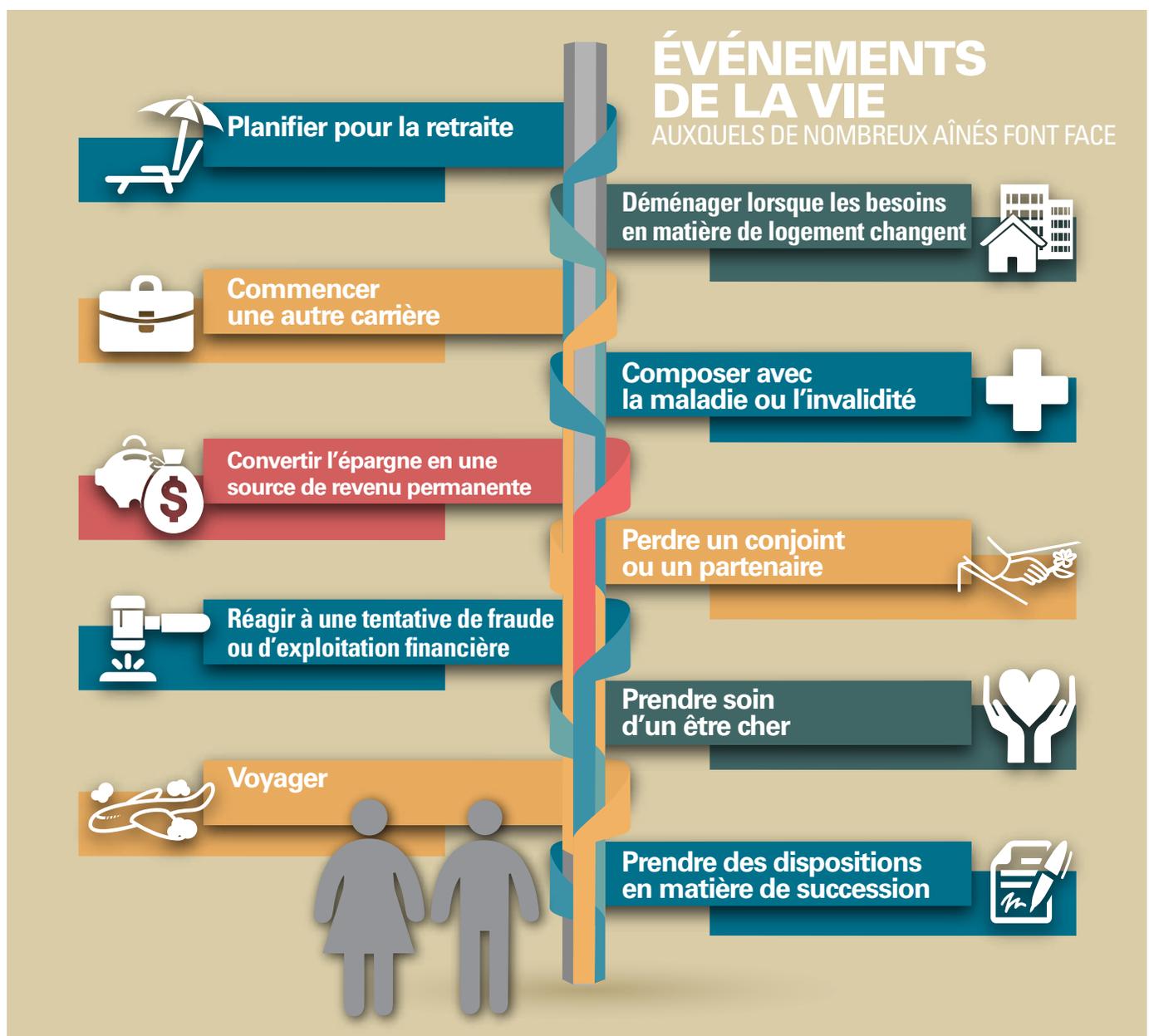
Qu'ils prennent leur retraite tôt ou travaillent jusqu'à un âge avancé, les aînés doivent penser à leurs besoins financiers personnels et planifier en conséquence. Ils doivent disposer d'une information objective, qu'ils peuvent utiliser pour gérer leurs finances de la manière qui répond le mieux à leurs besoins actuels et futurs.

Les aînés du Canada sont un groupe diversifié, dont les antécédents, les intérêts, les préférences et les situations financières sont très variés. Les efforts déployés pour la littératie financière doivent tenir compte non seulement des nouvelles réalités auxquelles font face les aînés, mais aussi des changements d'ordre physique, émotionnel, mental et autre qui font naturellement partie du vieillissement.



Un niveau de littératie financière plus élevé peut permettre aux aînés d'aujourd'hui et de demain :

- de mieux préparer leur retraite en constituant une épargne et des actifs personnels;
- de décider de façon responsable quand partir à la retraite et comment procéder;
- de choisir les produits financiers les mieux adaptés à leurs besoins financiers à la retraite;
- de prévoir les grandes décisions financières relatives aux périodes de transition de la vie, et d'y faire face;
- de naviguer dans les programmes et les services publics, et d'en profiter au maximum;
- de reconnaître l'exploitation financière et de se protéger contre cette forme d'abus;
- de déterminer les mécanismes appropriés pour se faire aider dans la prise de décisions financières et la gestion financière.



Le paysage actuel de la littératie financière

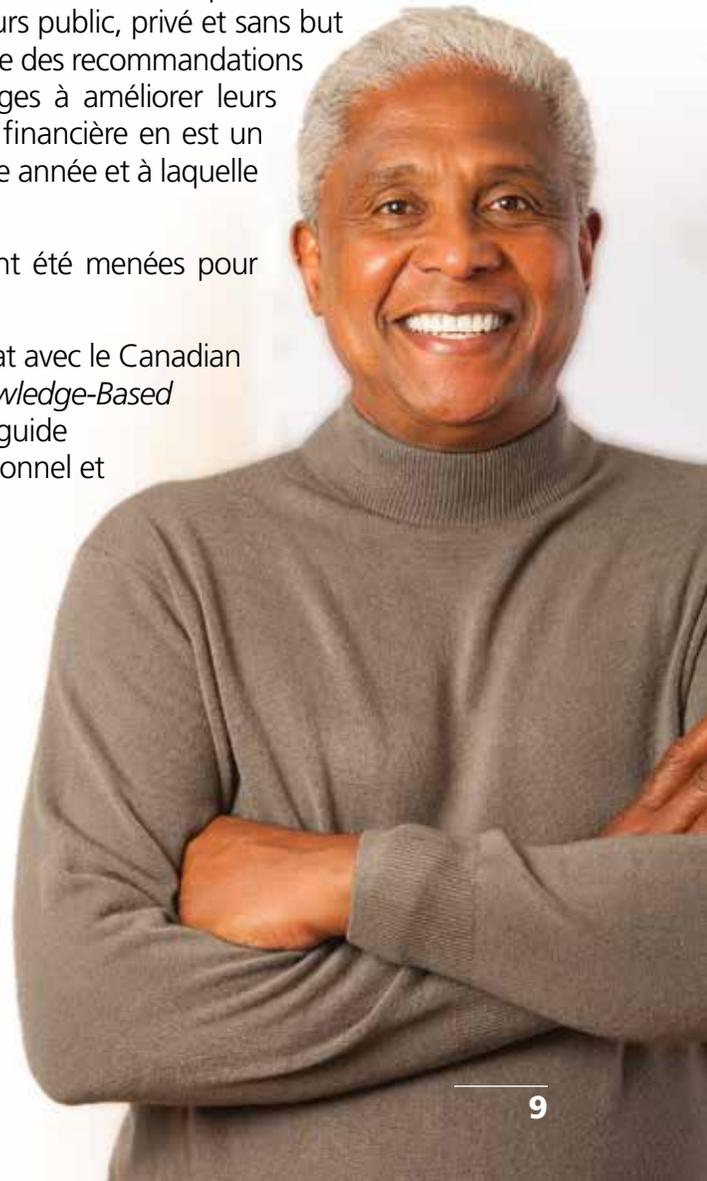
La littératie financière est déjà une priorité au Canada. De nombreuses organisations y travaillent activement. Pour mettre au point et améliorer le présent plan directeur qui jette les fondements d'une stratégie en matière de littératie financière pour les aînés, nous nous appuyerons sur le travail considérable qui a déjà été accompli, tout en insufflant un regain de collaboration, d'investissement et de responsabilisation dans ce domaine.

En 2009, le gouvernement fédéral a créé le Groupe de travail sur la littératie financière pour étudier les enjeux, tenir des consultations auprès des Canadiens et formuler des recommandations. Le Groupe de travail a publié son rapport final en décembre 2010. Depuis lors, les activités et les partenariats en littératie financière se sont multipliés. Des organismes des secteurs public, privé et sans but lucratif ont assumé la responsabilité partagée de la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail pour aider les Canadiens de tous les âges à améliorer leurs compétences financières. L'instauration du Mois de la littératie financière en est un exemple. Il s'agit d'une initiative qui se tient en novembre chaque année et à laquelle participent un grand nombre d'organismes différents.

Récemment, diverses initiatives liées à la littératie financière ont été menées pour s'attaquer aux problèmes auxquels font face les aînés :

- Le B.C. Centre for Elder Advocacy and Support, en partenariat avec le Canadian Centre on Elder Law, a élaboré *Financial Literacy 102: A Knowledge-Based Approach to Preventing Financial Abuse of Older Adults*. Ce guide s'adresse aux professionnels qui s'occupent de former le personnel et les bénévoles.
- Le Fonds pour l'éducation des investisseurs a pour sa part lancé de nouveaux outils de planification de la retraite, y compris une calculatrice financière qui aide les consommateurs à établir des plans de revenu de retraite réalistes.
- Le groupe de défense des droits des consommateurs du Québec, Option consommateurs, a produit deux guides pour les personnes à la retraite : *Prévenir les pièges financiers de la retraite* et *Pas de retraite pour vos finances*.

Le gouvernement du Canada travaille activement pour améliorer la littératie financière des aînés depuis déjà plusieurs années. Par exemple, l'Initiative fédérale de lutte contre les



mauvais traitements envers les aînés (2008-2011) consistait à diffuser de l'information à la télévision et dans la presse écrite sur l'exploitation financière des aînés, y compris la fraude et le vol. Le gouvernement a aussi travaillé avec le Forum fédéral, provincial et territorial des ministres responsables des aînés pour préparer la brochure intitulée *Ce que tous les Canadiens âgés devraient savoir au sujet des Procurations et comptes conjoints*.

L'ACFC a élaboré un certain nombre de ressources pour aider les aînés et les personnes approchant l'âge de la retraite à comprendre le système de pensions publiques et le rôle de celui-ci dans le revenu de retraite global. Parmi ces ressources figurent *Planifier sa retraite* et *La vie à la retraite*, ainsi que le module sur l'épargne-retraite de la Calculatrice d'objectifs financiers.

Ce qui se fait dans d'autres pays

Le Canada est l'un des premiers pays à élaborer une stratégie ciblée en matière de littératie financière pour ses citoyens âgés. Bien que certains pays aient mis au point des ressources générales pour l'éducation financière des aînés, une grande partie du travail accompli à ce jour au Canada et dans d'autres pays a porté sur la prévention de l'exploitation financière et la fraude dont les aînés sont la cible.

- En Australie, le National Information Centre on Retirement Investments, un organisme indépendant financé par le gouvernement national, offre des outils sur son site Web pour aider les gens à planifier leur retraite et à accéder à de l'information objective sur la retraite, les placements et la planification financière.
- Aux États-Unis, le Consumer Financial Protection Bureau et la Federal Deposit Insurance Corporation ont élaboré le programme *Money Smart for Older Adults—Prevent Financial Exploitation*, qui comprend un guide du participant et un module de formation pour les instructeurs. Le gouvernement des États-Unis a également créé un site Web sur le thème de la retraite.
- Au Royaume-Uni, l'organisme Alzheimer's Society a publié un rapport intitulé *Short changed: Protecting people with dementia from financial abuse*, qui s'appuie sur la recherche menée auprès de personnes atteintes de démence, de fournisseurs de soins et du personnel de l'Alzheimer's Society.

Plan directeur proposé pour renforcer la littératie financière des aînés

Le gouvernement du Canada présente ce projet de plan directeur à tous les Canadiens afin de leur demander leurs points de vue en prévision de l'élaboration d'une stratégie en matière de littératie financière pour les aînés. Cette campagne de consultation encouragera les particuliers et les organismes publics, privés et communautaires à soutenir activement la littératie financière des aînés.

La vision

Le bien-être financier des Canadiens sera amélioré.

La mission de la stratégie en matière de littératie financière pour les aînés

Renforcer la littératie financière des aînés d'aujourd'hui et de demain en les aidant à accroître les connaissances, les compétences et la confiance dont ils ont besoin pour prendre des décisions financières responsables.

Buts

Le présent plan directeur propose quatre buts généraux qui sont essentiels à la promotion de la littératie financière des aînés au Canada :

- amener davantage de Canadiens à se préparer financièrement pour leurs vieux jours;
- donner aux aînés les moyens de planifier et de gérer leurs affaires financières;
- mieux faire comprendre les prestations publiques aux aînés;
- offrir d'autres outils pour lutter contre l'exploitation financière des aînés.

Ce plan directeur est un appel à l'action lancé à tous les Canadiens pour qu'ils aident le gouvernement à définir les défis propres aux



aînés, et nous permettent ainsi d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie en matière de littératie financière qui répond précisément aux besoins des aînés.

C'est aussi un appel à l'action lancé aux secteurs public, privé et sans but lucratif afin qu'ils :

- contribuent à l'élaboration d'une stratégie concertée pour améliorer la littératie financière des aînés;
- harmonisent leurs programmes et initiatives avec les buts de la stratégie;
- ciblent leurs activités là où elles peuvent être les plus efficaces.

Questions générales sur la stratégie

1. Selon vous, quelles questions et quelles préoccupations doivent être abordées dans un plan directeur visant à renforcer la littératie financière des aînés?
 2. Pensez-vous que les quatre buts proposés sont judicieux? Pensez-vous qu'il devrait y en avoir d'autres? Dans l'affirmative, veuillez décrire ces autres buts.
-

But 1 :

Amener davantage de Canadiens à se préparer financièrement pour leurs vieux jours

De nos jours, les Canadiens vivent plus longtemps et assument davantage la responsabilité du financement de leur retraite. L'épargne et la constitution d'un coussin pour l'avenir sont donc plus importantes que jamais. Et pourtant le taux d'épargne des particuliers au Canada est à son plus bas niveau. Par exemple, un peu moins du quart des Canadiens admissibles ont cotisé à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) en 2011, et la totalité des cotisations versées représentait moins de six pour cent du montant total permis.³

Les Canadiens à revenu moyen, en particulier ceux qui n'ont pas accès à un régime de retraite

d'employeur, sont plus susceptibles de connaître un manque à gagner important entre leur épargne-retraite et le montant dont ils auront besoin pour conserver leur niveau de vie.

Comment motiver les Canadiens pour qu'ils prennent en main leur avenir financier? Afin d'atteindre ce but, la stratégie doit aider les Canadiens à s'intéresser davantage à l'épargne à long terme et à mieux comprendre son importance, pour qu'ils soient plus nombreux à faire de l'épargne-retraite une priorité.

Objectifs du but 1

- Mieux faire connaître les ressources visant à aider les Canadiens à épargner et à planifier leurs finances en prévision de la retraite.
- Mieux faire comprendre les REER, les comptes d'épargne libre d'impôt et d'autres programmes qui facilitent l'épargne et les placements, et encourager leur utilisation.
- Promouvoir l'épargne pour l'avenir et de bonnes attitudes quant à l'argent au moyen de campagnes de sensibilisation du public qui sont ciblées et continues.

Initiatives prévues et possibles

- Emploi et Développement social Canada mettra à jour et fera la promotion de ses outils de planification de la retraite sur le site Web de Service Canada.
- Les administrateurs des régimes de pension agréés collectifs (RPAC) (au Québec, les régimes volontaires d'épargne-retraite), de concert avec les gouvernements fédéral et provinciaux, encourageront la participation des employeurs aux RPAC à mesure qu'ils seront disponibles pour qu'un plus grand nombre de Canadiens aient accès à ce mode d'épargne-retraite. Les RPAC offriront une inscription automatique, avec une option de retrait. Ce sera un outil efficace pour lutter contre la tendance à remettre à plus tard la participation aux programmes qui exigent une inscription active.
- En 2014, l'ACFC publiera de l'information sur son site Web pour permettre la comparaison des RPAC.
- La chef du développement de la littératie financière, de concert avec les employeurs et le secteur des services financiers, étudiera la possibilité de concevoir un outil de préparation à la retraite doté de points de contrôle dans les années précédant la retraite (par exemple, dix ans et cinq ans avant la date prévue de départ à la retraite).
- La chef du développement de la littératie financière travaillera avec des organismes internationaux d'éducation financière afin de définir les meilleures pratiques pour constituer une épargne-retraite, qui pourraient être utilisées au Canada.

Questions relatives au but 1

1. Quels obstacles et quels facteurs dissuasifs empêchent les Canadiens de se préparer financièrement pour leurs vieux jours?
2. Quels outils et quelles mesures incitatives pourraient être utilisés afin de motiver un plus grand nombre de Canadiens à se préparer financièrement pour leurs vieux jours?

But 2 :

Donner aux aînés les moyens de planifier et de gérer leurs affaires financières

Les Canadiens âgés ont à prendre des décisions financières difficiles et à relever des défis uniques concernant la gestion de leur argent, y compris la transition du monde du travail à la retraite, totale ou partielle. Les aînés qui ont accumulé de l'épargne doivent déterminer la meilleure façon de convertir cette épargne en revenu à la retraite et faire en sorte que cet argent dure toute leur vie.

En plus d'assurer la gestion courante de leur argent, les Canadiens âgés doivent se préparer à des changements dans la vie qui ont une incidence financière, par exemple les besoins en matière de logement et de soins, l'apparition d'une

maladie chronique ou d'une invalidité, et la perte d'autonomie. Ils peuvent aussi avoir à composer avec la discrimination en fonction de l'âge et l'hypothèse non fondée qu'ils ont une capacité limitée à s'occuper de leurs finances personnelles.

D'après des recherches menées récemment par le Centre canadien pour l'éducation financière, dans bien des cas, l'information financière de nature générale qui est offerte ne répond pas aux besoins de retraite des aînés à faible revenu. Certains Canadiens âgés, y compris les aînés autochtones et les aînés immigrants, peuvent se heurter à des obstacles linguistiques ou culturels qui

pourraient nuire à leur compréhension du marché financier. L'incapacité à accéder à des conseils financiers pertinents, ou à payer pour en obtenir, nuit également au développement de la littératie financière. Par ailleurs, certaines personnes âgées pourraient voir leur capacité mentale décroître alors qu'elles vieillissent, ce qui pourrait compromettre leur aptitude à faire de bons choix financiers.

Des ressources et un soutien en littératie financière voient le jour pour aider les aînés à gérer leur argent et à prendre de bonnes décisions financières à mesure que la population des aînés s'accroît, mais des lacunes subsistent. Afin de mieux cibler nos efforts, nous devons comprendre davantage quelles sont

les connaissances et les compétences financières dont les Canadiens âgés ont surtout besoin. Il est également important que nous comprenions mieux la nature des obstacles à la littératie financière pour les réduire au minimum et amener les aînés à agir. Nous devons nous efforcer d'offrir plus de programmes et de services d'éducation financière qui sont accessibles, objectifs, compréhensibles et utiles aux aînés.

Nous devons également veiller à mieux connaître les besoins en littératie financière de groupes d'aînés précis, y compris les aînés à faible revenu, les aînés immigrants et les aînés autochtones, et concevoir des programmes adaptés à leurs besoins.

Objectifs du but 2

- Sensibiliser davantage les aînés aux initiatives d'éducation ainsi qu'aux outils, à l'information et à l'aide efficaces qui sont mis à leur disposition en matière financière, et accroître leur accès à ces ressources.
- Encourager les organismes et les conseillers financiers à se servir d'une information et de formulaires clairs, transparents et faciles à utiliser pour expliquer des sujets financiers aux aînés.
- Mieux connaître et comprendre les besoins en matière de gestion financière des aînés qui subissent une diminution de leur capacité mentale, et définir et mettre en œuvre des solutions pour répondre à ces besoins.

Initiatives prévues et possibles

- À l'automne 2014, l'ACFC lancera une nouvelle base de données des ressources en littératie financière sur son site Web. Cette base de données interactive permettra aux aînés et aux organismes qui leur fournissent des services de trouver des ressources en littératie financière, et d'y accéder. Il s'agira d'un guichet unique offrant des liens vers les ressources des secteurs public, privé et sans but lucratif.
- La chef du développement de la littératie financière travaillera avec des organismes d'aînés et le milieu de la recherche pour définir des approches visant à répondre aux besoins en littératie financière des aînés qui subissent une diminution de leur capacité mentale.
- Comme il l'a annoncé dans le budget de 2014, le gouvernement exigera que les banques communiquent mieux les coûts et les avantages associés à l'utilisation d'une procuration et d'un compte conjoint, qu'elles améliorent la formation donnée à leur personnel et qu'elles mettent en place des processus plus rigoureux.
- L'Association des banquiers canadiens a annoncé qu'elle lancerait un nouveau programme de séminaires en littératie financière pour les aînés, intitulé Votre argent – Aînés. Élaboré en partenariat avec l'ACFC, ce programme au contenu objectif sera offert gratuitement. Il sera présenté par des banquiers bénévoles dans les collectivités partout au Canada d'ici 2015.

Plan directeur proposé pour renforcer la littératie financière des aînés

- L'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels élaborera du matériel éducatif pour ses membres, qui portera sur les défis et les enjeux propres aux aînés investisseurs, et elle mènera, avec d'autres organismes de réglementation, des initiatives pour l'éducation des investisseurs, qui seront axées sur les aînés et d'autres groupes vulnérables.

Questions relatives au but 2

1. En tant qu'aîné d'aujourd'hui ou de demain, pouvez-vous donner des exemples des types de documents, d'outils, de services, d'information et de programmes que vous aimeriez avoir à votre disposition pour mieux planifier et gérer vos finances personnelles?
2. Comment aimeriez-vous accéder à ces ressources et services?

But 3 : Mieux faire comprendre les prestations publiques aux aînés

Nombreux sont les citoyens qui ne comprennent pas comment fonctionnent les programmes de soutien aux aînés du Canada, comme le Régime de pensions du Canada (RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV), le Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu, les crédits d'impôt et d'autres prestations, ainsi que les prestations provinciales et territoriales comme les suppléments pour faible revenu. Les changements apportés récemment au RPC et à la SV pourraient obliger les Canadiens à réévaluer

leurs attentes relatives à la retraite, y compris le montant de l'épargne dont ils auront besoin, l'âge auquel ils cesseront de travailler et l'âge auquel ils commenceront à recevoir les prestations de la SV et/ou du RPC. Les Canadiens doivent comprendre comment les prestations publiques, les pensions d'employeur, le revenu d'emploi, les placements et l'épargne personnelle s'insèrent dans leur revenu de retraite global.

Objectifs du but 3

- Avec l'aide des secteurs privé et sans but lucratif, sensibiliser davantage les Canadiens âgés et leurs réseaux de soutien aux prestations publiques auxquelles les aînés ont droit.
- Intégrer l'éducation financière aux programmes de prestations du gouvernement pour amener les aînés à mieux comprendre ces programmes et leurs critères d'admissibilité.
- Simplifier les communications et les processus de demande afin de réduire les obstacles à la participation aux programmes qui s'adressent aux groupes vulnérables, comme les aînés à faible revenu et les aînés immigrants.

Initiatives prévues et possibles

- L'inscription automatique aux prestations de la SV est en cours, et cela aidera les aînés à recevoir les prestations auxquelles ils ont droit.
- La nouvelle base de données interactive de l'ACFC sur les ressources en littératie financière, qui sera lancée à l'automne 2014, aidera les aînés à trouver les divers programmes de prestations offerts, et à naviguer dans ces programmes.
- Emploi et Développement social Canada (EDSC) mettra à jour la Calculatrice du revenu de retraite canadienne, un outil offert pour faciliter la compréhension des prestations du système de pensions publiques dans le cadre de la planification du revenu de retraite.
- EDSC favorisera la compréhension du RPC et de la SV par l'intermédiaire des modes de prestation de Service Canada.
- Les organismes pourront soutenir la création ou l'expansion des services communautaires de préparation de déclarations de revenus offerts gratuitement ou à peu de frais, afin d'aider les aînés à revenu faible ou moyen à obtenir les prestations gouvernementales auxquelles ils ont droit.

Question relative au but 3

- Quels seraient les moyens les plus efficaces (par exemple, le courrier, la publicité, Internet et les services en personne) pour vous aider, en tant qu'aîné d'aujourd'hui ou de demain, à comprendre le système de pensions publiques et les prestations auxquelles vous avez droit?

But 4 :

Offrir d'autres outils pour lutter contre l'exploitation financière des aînés

L'exploitation financière des aînés prend souvent la forme d'une mauvaise utilisation de leur argent ou de leurs biens par une personne à laquelle ils font confiance. C'est l'un des types de mauvais traitements envers les aînés les plus courants au Canada. L'exploitation financière des aînés a des conséquences graves pour leur sécurité et leur bien-être. Les difficultés avec lesquelles les aînés sont aux prises en raison de leur manque de littératie financière ou de capacité physique ou mentale peuvent les amener à compter sur les autres à mesure qu'ils vieillissent, ce qui peut les rendre encore plus vulnérables à l'exploitation financière.

Les procurations et les comptes bancaires conjoints sont des instruments dont peuvent se servir les aînés et les autres personnes ayant besoin d'aide

pour gérer et protéger leur argent et leurs biens. Toutefois, il arrive que ces outils soient utilisés pour profiter des aînés sur le plan financier.

De toute évidence, une éducation et une intervention accrues s'imposent pour prévenir l'exploitation financière des aînés et les aider à reconnaître ce problème, à le signaler et à se protéger. Pour joindre un plus grand nombre d'aînés, il pourrait être possible d'accroître la portée des activités existantes.

Objectifs du but 4

- Accroître la sensibilisation et offrir d'autres outils afin d'aider les aînés et les personnes qui travaillent auprès d'eux (comme les fournisseurs de soins et les organismes sans but lucratif) à reconnaître et à prévenir l'exploitation financière, et à la signaler au besoin.
- Mieux connaître les divers types d'exploitation financière de même que les techniques efficaces de prévention de la fraude.

Initiatives prévues et possibles

- Le Parlement examine actuellement un projet de loi sur la protection des renseignements personnels numériques. Ce projet de loi contient des dispositions ayant pour but d'éliminer des obstacles et de permettre au personnel des institutions financières de signaler les cas présumés d'exploitation financière aux organismes d'application de la loi dans certaines circonstances.
- Par l'intermédiaire du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, EDSC finance des initiatives communautaires destinées aux aînés, qui augmentent la sensibilisation à l'exploitation financière et aux mauvais traitements visant les aînés. EDSC trouvera des façons de mieux faire connaître ce programme dans les collectivités partout au Canada.
- Le gouvernement fera la promotion des messages concernant la littératie financière dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées.
- Des chercheurs de l'Initiative nationale pour le soin des personnes âgées (réseau de l'INSPA), en partenariat avec EDSC, effectuent une étude sur trois ans qui fournira des données sur l'exploitation financière et d'autres formes de mauvais traitements envers les aînés. Leur rapport est attendu pour la fin de l'exercice 2014-2015.
- La chef du développement de la littératie financière participera, de concert avec des représentants d'associations et d'organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières, à des activités éducatives visant à prévenir la fraude liée aux placements qui cible les aînés.
- La chef du développement de la littératie financière saisira les occasions qui se présentent, comme le Mois de la prévention de la fraude, pour sensibiliser davantage les aînés aux escroqueries, en collaboration avec le Forum sur la prévention de la fraude et le Centre antifraude du Canada qui est chargé du programme SeniorBusters.
- L'Association des banquiers canadiens a l'intention d'inclure un module sur la prévention de l'exploitation financière dans Votre argent – Aînés, un programme de littératie financière pour les adultes plus vieux, qui est en voie d'élaboration.

Questions relatives au but 4

1. Quels sont les outils que vous aimeriez avoir à votre disposition pour éviter de devenir victime d'exploitation financière?
2. Comment les gouvernements et d'autres intervenants peuvent-ils accroître la sensibilisation à l'exploitation financière?

Mesure des progrès

Pour déterminer si la stratégie a de bons résultats, nous devons mesurer les progrès. Il faut que nous puissions évaluer l'incidence de la stratégie sur :

- les niveaux de littératie financière des aînés;
- le bien-être financier général des aînés et de leur famille.

Nous élaborerons des indicateurs pour suivre les progrès par rapport à nos principaux buts. Afin d'établir des méthodes d'évaluation et des indicateurs de progrès qui conviennent pour le Canada, il pourrait être utile d'examiner les nombreux travaux de recherche effectués dans d'autres pays sur la mesure et l'évaluation de la littératie financière.

Défis à relever pour réussir

Il n'existe pas de solution simple ou rapide pour améliorer la littératie financière des aînés et d'autres Canadiens. Le changement des comportements prendra des années, voire des décennies.

La littératie financière est un enjeu important et complexe qui pose de nombreux défis. Par exemple :

- Pour prendre leur situation financière en main, les gens doivent avoir accès à des initiatives, des outils et des mécanismes d'appui bien adaptés. Cela représente une tâche ardue compte tenu des besoins, des intérêts et des antécédents variés des aînés.
- Il peut être difficile pour qui que ce soit de tenir à jour ses connaissances et compétences financières. C'est particulièrement vrai lorsque la situation d'une personne change et qu'elle doit prendre de nouvelles décisions financières. Les Canadiens de tous les âges ont des vies de plus en plus mouvementées, et le temps qu'ils peuvent consacrer à leurs finances personnelles est souvent limité. Par ailleurs, ils sont exposés à un nombre croissant de tentations de plus en plus fortes qui les incitent à dépenser davantage.
- L'éducation financière a ses limites et ne se traduit pas toujours par des comportements et des résultats positifs en matière financière.
- Le renforcement de la littératie financière ne suffit pas à lui seul pour prévenir l'exploitation financière.



Questions relatives à la mesure des progrès

1. Quels pourraient être des indicateurs pertinents à court, moyen et long terme pour mesurer les progrès accomplis à l'égard du renforcement de la littératie financière des aînés?
 2. Comment notre mesure de la littératie financière peut-elle suivre le rythme de l'innovation au chapitre des produits et services financiers?
-

Malgré les défis à relever, la littératie financière peut jouer un rôle déterminant dans la vie des gens. À cette fin, ce projet de plan directeur évoluera jusqu'à l'adoption de la version définitive de la stratégie en matière de littératie financière pour les aînés. Puis, les prochaines étapes du déploiement de la stratégie nationale pour la littératie financière seront mises en œuvre. Nous espérons que les personnes et

les organisations intéressées souscriront aux plans d'action proposés et les utiliseront pour faire avancer la littératie financière et le bien-être financier des Canadiens.

Nous pouvons vraiment faire changer les choses en travaillant ensemble sur de multiples fronts pour atteindre des buts communs.

Notes

1. Dominique Collin, *La littératie financière chez les Autochtones au Canada : Enjeux et orientations*, 9 février 2011.
2. Statistique Canada, CANSIM, tableaux 051-0001 et 052-0005.
3. Statistique Canada, *Le Quotidien*, « Cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, 2011 », 11 février 2013.